



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quatorzième session

Rome, 1-5 avril 2019

Rapport succinct de la trentième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux

Point 13.2 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat général de la Communauté andine avec la contribution du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

1. La trentième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux a été organisée par le Secrétariat général de la Communauté andine à Lima (Pérou), du 29 octobre au 2 novembre 2018.
2. Le présent document est un récapitulatif des points essentiels. Le rapport complet¹ est disponible sur le Portail phytosanitaire international (PPI).

I. Nouveau mandat et règlement intérieur de la Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV)

3. Les ORPV reconnaissent la nécessité d'améliorer la coordination pour résoudre les problèmes mondiaux et régionaux communs, et apporter un soutien actif à la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) et aux organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV). Les représentants des ORPV sont convenus d'un mandat et d'un règlement intérieur qui formalise le fonctionnement des ORPV dans le cadre de la Consultation technique.

¹ Le rapport de la réunion est disponible à l'adresse suivante: <https://www.ippc.int/fr/reports---tc-amongst-rpops/> (anglais seulement).

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



4. Le mandat et règlement intérieur définit les principaux objectifs et le mode de fonctionnement de la Consultation technique des ORPV aux fins d'obtenir des résultats plus cohérents, et de mettre en place une méthode pour convenir d'un accord sur l'ordre du jour des consultations. Par ce mandat et règlement intérieur, les ORPV s'engagent à élaborer un programme d'action à moyen terme pour la mise en œuvre de leurs activités et la réalisation de leurs objectifs communs.

II. Travaux sur le concept d'organismes nuisibles d'apparition récente

5. Le document établi par l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP) a été révisé. Les représentants des ORPV ont noté la pertinence du concept d'organismes nuisibles d'apparition récente dans le cadre de la CIPV et ont intégré les points qui avaient été examinés au cours des débats précédents. Les participants ont fait part de leurs commentaires concernant les critères présentés par l'OEPP aux fins de l'identification d'organismes nuisibles d'apparition récente. La Consultation technique est convenue d'activités conjointes dans le cadre de la mise en application du programme examinera des études de cas à sa trente et unième réunion.

6. L'accent a été mis sur la contribution de la FAO et du Secrétariat de la CIPV à la résolution des problèmes mondiaux et régionaux relatifs aux organismes nuisibles d'apparition récente.

7. La Consultation technique a reconnu qu'il importait de hiérarchiser les questions et de mobiliser des ressources, ainsi que d'établir des fiches de renseignements communes sur les organismes nuisibles d'apparition récente.

III. Modèle de dispositif d'intervention d'urgence de l'Organisme international régional contre les maladies des plantes et des animaux (OIRSA)

8. L'OIRSA a présenté un modèle de dispositif qui permet d'agir rapidement et efficacement en cas de situation d'urgence due à un organisme nuisible et a souligné la nécessité d'aborder les aspects suivants:

- répondre aux situations d'urgence de manière différente que lorsqu'il s'agit de travaux phytosanitaires de routine;
- mobiliser rapidement les ressources permettant de déclarer une situation d'urgence;
- employer des campagnes de communication différentes en cas d'urgence.

IV. ePhyto

9. Une mise à jour préparée par le Président du Groupe directeur ePhyto, présentée au cours de la réunion, résumait les points essentiels du rapport sur l'état d'avancement du projet, y compris la plateforme ePhyto et le système national ePhyto générique (GENS).

10. Les représentants de certaines ORPV ont insisté sur la contribution que les ORPV pourraient apporter dans la mise en place de plateformes ePhyto et de systèmes GENS dans chaque région, sachant toutefois que les ORPV ne sont pas toutes en mesure de donner suite au plan stratégique de mise en application 2019-2020.

11. La Consultation technique a recommandé que le comité directeur ePhyto produise un rapport sur les progrès réalisés par les pays pilotes concernant le système GENS.

V. Ateliers régionaux de la CIPV et Système de mise en ligne des observations

12. Le Secrétariat de la CIPV a fait le point des ateliers régionaux de la CIPV et de l'utilisation du système de mise en ligne des observations. Les représentants de certaines ORPV ont suggéré des améliorations à apporter au système de mise en ligne des observations au cours de la période de consultation, tout en prenant note des progrès considérables déjà accomplis. Le Secrétariat de la CIPV a pris note des suggestions et les mettra en œuvre dans la mesure du possible.

13. En ce qui concerne les ateliers régionaux de la CIPV, il a été suggéré qu'une certaine flexibilité soit introduite dans leur organisation, notamment concernant les points de l'ordre du jour et la participation des membres régionaux du Comité chargé de la mise en œuvre et du Comité des normes. Il a également été recommandé d'organiser des sessions de formation sur des questions spécifiques, comme suggéré par l'Équipe spéciale chargée des thèmes, notamment: comment répondre aux appels à propositions de thèmes et comment faire ajouter un point sur les organismes nuisibles d'apparition récente.

VI. Le point des activités des ORPV

Les représentants de chaque ORPV ont fait le point sur les activités de leurs organisations respectives. Les présentations peuvent être consultées sur le Portail phytosanitaire international (PPI)².

14. De manière générale, les ORPV sont concernées par les mêmes sujets, ce qui permettrait de renforcer la coordination sur les thèmes suivants:

- organismes nuisibles d'apparition récente
- surveillance
- diagnostics
- analyse du risque phytosanitaire
- activités de formation conjointes
- activités sur les conteneurs maritimes
- activités concernant e-Phyto
- échange de fiches de renseignements et de formats
- amélioration de la mise en œuvre des Normes internationales pour les mesures phytosanitaires

VII. Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV (IRSS) et rôle des ORPV

15. Le représentant de l'Agence caribéenne de la santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a fait le point sur la réunion virtuelle du sous-groupe du Comité de la mise en œuvre, chargé du Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV. La Consultation technique a examiné les thèmes prioritaires et la manière dont ils pourraient être inclus dans l'IRSS. Elle a notamment proposé que des études sur dossiers soient effectuées sur les organismes nuisibles d'apparition récente et les actions à mener; ainsi que sur la prévention et le règlement et des différends.

VIII. Partage d'informations cruciales entre organisations internationales au cours de la Consultation technique des ORPV

16. Les représentants du Centre international de la pomme de terre (CIP) et de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ont participé en qualité d'observateurs.

17. Le représentant du CIP a mis l'accent sur les activités du Centre relatives aux organismes nuisibles, notamment la réalisation d'évaluations du risque phytosanitaire, ainsi que la modélisation et les recherches sur les risques liés au séquençage de nouvelle génération. Le Secrétariat de la CIPV a invité le CIP et l'Organisation du Système CGIAR à participer aux célébrations de l'Année internationale de la santé des végétaux 2020.

18. L'IICA a présenté ses activités sur la santé des végétaux intéressant la CIPV.

² Présentations faites par les ORPV au cours de la trentième Consultation technique des ORPV <https://www.ippc.int/en/core-activities/external-cooperation/partners/technical-consultation-among-rppos/30th-tc-among-rppos/>.

IX. Consultation technique des ORPV - Plan d'action 2019

19. La Consultation technique est convenue d'un plan d'action pour l'année 2019, qui précise la personne responsable, un calendrier et les activités. Le plan d'action figure en annexe au rapport complet de la Consultation technique.
20. La trente et unième Consultation technique des ORPV se tiendra au Nigéria du 21 au 25 octobre 2019, et sera accueillie par le Conseil phytosanitaire interafricain.
21. La CMP est invitée à *prendre note* du rapport.